Image not found or type unknown

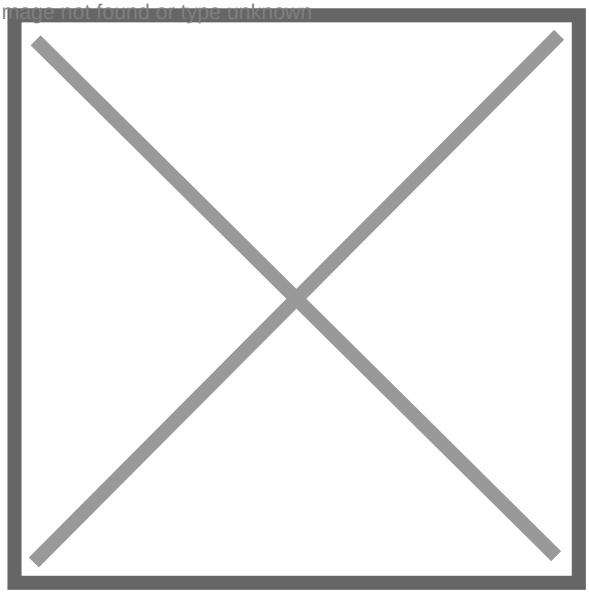

Litige avec une faculté, niveau partiel

Par **lesbus**, le **26/01/2010** à **19:15**

Bonjour,

je suis étudiant en première année à la faculté section AES.

A la suite de plusieurs maladie.
Oui en 1 semaine j'ai réussi à avoir une gastro et une inflammation au niveau de la gorge.
Donc je ne pouvais ni réviser ni passer mes examens car c'était pendant mon arrêt.
Je dépose mon certificat à la faculté la semaine de la rentré.
Et refus, il faut une lettre et le certificat ne sera surement pas accepté.

Et finalement j'ai eu 3 zéro. pour les matières ou mon certificat me couvre.
Les 3 autres 13-13.5 et 11.

Donc je souhaite avoir des informations de ma faculté, il faut donné le certificat 48 heures après qu'il est écrit. quand on a pas de poste dans le village et j'en passe. (notamment risque de perte, déjà eu la chance une fois)

La chef secrétaire sort de son bureau et m'agresse verbalement,
c'est de ma faute, vous avez eu un prof référent, j'en ai jamais eu.
et il faut lire le règlement qui est sur un panneau.

Très sympathique.

Donc qu'es que je peux faire.
J'ai contacté le médiateur de la république pour avoir un rendez vous.

En plus il y a des rattrapages la semaine prochaine mais ils ne veulent pas me mettre

dedans.

j'aimerai savoir, les recours possible après le médiateur à part l'assignation en justice.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés